REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

1RE CIRCONSCRIPTION (VESOUL-GRAY)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1962



M. Pierre VITTER



M. Roger LOTH

Chères Electrices, Chers Electeurs

Depuis 1947, les électeurs m'ont honoré de leur confiance comme Maire de Gray, Conseiller Général, Sénateur et Député et j'ai exercé ces diverses charges avec conscience et honnêteté.

Le 2 Juin 1958, je fus un des artisans du retour au Pouvoir du Général de GAULLE, et pendant 4 ans, j'ai soutenu régulièrement ses gouvernements, et je tiens à vous donner les raisons de mon attitude récente au Parlement.

La question que le Chef de l'Etat vient de poser au Pays a semé un grand trouble dans les consciences.

Il y avait beaucoup d'équivoque sur la forme et sur le fond.

SUR LA FORME : le Parlement devait être consulté avant le référendum. Or, contrairement à la règle constitutionnelle, il ne l'a pas été. C'est la raison pour laquelle un grand nombre d'entre nous **tout en gardant confiance au Général de GAULLE,** a voté la motion de censure qui ne **visait que ce manquement à la règle.**

SUR LE FOND : nous ne sommes pas opposés à l'élection du Président de la République au suffrage universel, mais nous pensons, avec beaucoup d'entre vous, que cette réforme aurait pu être accompagnée de l'établissement d'un **véritable équilibre** des Pouvoirs.

C'est l'avis exprimé même par plusieurs Ministres.

La nouvelle Assemblée devra s'atteler à cette tâche de façon à aboutir en coopération avec le Pouvoir, à une Démocratie moderne, avec un Exécutif stable, un Parlement qui contrôle, une Justice indépendante dans le respect des droits et des libertés individuels.

Depuis 4 ans, un gros travail a été accompli dans tous les domaines :

— RETABLISSEMENT DE NOTRE MONNAIE ET DE NOS FINANCES.

— PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL.

— RETOUR A LA PAIX.

— PRESTIGE RETROUVÉ DANS LE MONDE.

Ceci a pu être réalisé grâce à la stabilité des nouvelles institutions.

En ce qui concerne les questions locales, chacun de vous connaît mon action sur le plan départemental et local, que ce soit à Gray, où j'ai pu accomplir avec mes collaborateurs, des réalisations très importantes : construction de plusieurs centaines de logements, écoles, Lycée, Hôpital neuf, Musée, Théâtre, Plage-Camping, rétablissement de la Sous-Préfecture (en projet), et surtout implantation d'industries nouvelles qui offriront sous peu plus de 1.000 emplois nouveaux, etc...

Mes efforts ont porté dans toutes les régions du Département, partout où les élus locaux ont fait appel à moi. Je suis intervenu personnellement auprès du Ministre des Armées pour demander **le retour à VESOUL d'une garnison,** je crois que c'est en bonne voie. Le Maire de Vesoul a bien voulu m'écrire pour me remercier de mon action.

L'expansion est un tout. Il faut un Chef-lieu étoffé et actif, des chefs-lieux d'arrondissements et de cantons également en expansion, et enfin et surtout **maintenir les Communes Rurales** en les équipant en eau, électricité, routes, égoûts, etc... et en aidant les Agriculteurs, les Commerçants, les Artisans.

Nous avons enfin réussi grâce à de nombreuses démarches à faire adjoindre au IVme Plan, le principe et les crédits d'études et d'expropriation des terrains pour la réalisation du Canal Nord-Sud qui bouleversera l'économie de notre région en y apportant d'énormes activités. La politique d'aménagement du territoire et de décentralisation doit être établie après consultation des élus locaux intéressés en visant l'utilisation maxima des possibilités de chaque région et notamment par le développement des activités rurales qui complèteront l'activité proprement agricole.

Il reste à accomplir encore beaucoup de choses.

Pour SAUVER NOTRE AGRICULTURE, en lui donnant non seulement des Lois-cadres, mais les CRÉDITS qui permettront d'en réaliser les objectifs (entre autres, remembrement), et en lui assurant, par des mesures appropriées, une position de force la mettant en état de se défendre contre les importations de viande ou de produits du sol, rendues possibles par l'entrée en vigueur du Marché Commun.

CONSTRUIRE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES et payer suffisamment les professeurs qualifiés que réclame notre jeunesse ardente. Développer les bourses et les moyens de soutien des jeunes pour qu'ils puissent terminer leurs études techniques, scolaires, supérieures.

La loi de pacification scolaire du 31 décembre 1959 (dont certains ont fait une loi de combat), doit être appliquée loyalement, en respectant le caractère propre des établissements.

LOGEMENTS : Construire davantage de logements économiques dans les villes aussi bien que dans les campagnes, et développer l'accession à la propriété.

AMÉNAGER la fiscalité dans le sens d'une juste et équitable répartition des charges.

DONNER AUX VIEILLARDS des villes et des campagnes une retraite décente et des « foyers » plus humains que les Hospices et développer le soutien à domicile.

PROMOUVOIR un véritable **Progrès Social** de façon à ce que tous ceux **qui travaillent,** ainsi que ceux qui ne le peuvent plus, bénéficient **de l'expansion économique.**

ASSURER le respect de tous les droits des **Anciens Combattants et Victimes de Guerre.**

DONNER aux Rapatriés d'Algérie une juste compensation de leurs sacrifices.

ACCÉLÉRER la formation d'une **Europe** forte et saine, qui pourra sauver **la Paix du Monde.**

Enfin PROTÉGER **toutes les libertés légitimes.**

Pour réaliser ce programme schématisé il faut que la nouvelle Assemblée trouve une **majorité** composée d'hommes libres, sincères et désireux de collaborer avec le Gouvernement du Général de GAULLE.

Si les Électrices et les Électeurs envoient au Parlement des hommes qui veulent combattre le Pouvoir, ce sera alors le pire : la crise de Régime, **qui ne sera résolue que dans le chaos et la violence.**

Le 18 Novembre, votre vote sera aussi important que celui du 28 Octobre :

ou bien vous voterez pour des candidats qui ont dit non à de GAULLE, plusieurs fois depuis 1958 et lui diront non demain à l'Assemblée Nationale, ouvrant ainsi une crise inextricable,

ou bien **en votant pour Pierre VITTER** vous renouvellerez votre confiance à celui qui a toujours soutenu raisonnablement le Général de GAULLE et qui fera partie de la nouvelle majorité décidée à appuyer PAR-DESSUS LES PARTIS, l'action de la Vme République et permettra au Chef de l'Etat de poursuivre sa lourde tâche.

Vive la Haute-Saône,

Vive la République,

Vive la France !

VU, le Candidat

LE REMPLAÇANT EVENTUEL

Roger LOTH

Docteur-Vétérinaire
Conseiller Municipal de Vesoul
Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole

LE CANDIDAT

Pierre VITTER

Député de la Haute-Saône
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Gray
Combattant Volontaire de la Résistance

Candidat Indépendant - Paysan

ANC. IMP. ROUX - GRAY